

ID: 071-200071884-20221020-DEL2022_091-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt deux, le vingt octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni A la Salle des fêtes à Digoin, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 14 octobre 2022.

DÉLIBÉRATION N° DEL2022_091 - FINANCES DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET DECHETS MENAGERS

Depuis le vote des budgets primitifs du 7 février 2022 et des budgets supplémentaires du 11 avril 2022, certains mouvements de crédits s'avèrent nécessaires.

En section de fonctionnement du Budget annexe Déchets Ménagers, les crédits budgétaires inscrits à l'article 611 (contrats de prestations de services) sont insuffisants en raison d'une forte hausse des indices de révision des prix des marchés de collecte des ordures ménagères et de gestion des déchetteries.

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'inscrire des crédits supplémentaires à hauteur de 211 435,00 € à l'article 611 du chapitre 011.

Cette somme sera abondée par l'inscription d'une subvention d'exploitation (reversement soutien CITEO par le syndicat de traitement SMEVOM) au chapitre 74 (article 74) pour 143 000,00 € et, prélevée sur les dépenses imprévues (article 022) pour 28 435,00 €, sur les chapitres 65 (article 6541) pour 20 000,00 € et 67 (article 673) pour 20 000,00 €.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°DEL2022_003 en date du 7 février 2022 portant vote du Budget primitif 2022,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 29 septembre 2022,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 10 octobre 2022,

Après interventions du Président Gérald GORDAT et de Magali DUCROISET,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:

A l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la Décision Modificative du Budget annexe Déchets Ménagers comme suit :



ID: 071-200071884-20221020-DEL2022_091-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|---|--------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| D-611 : Sous-traitance générale | 0.00 € | 211 435.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 011 : Charges à caractère général | 0.00€ | 211 435.00 € | 0.00€ | 0.00€ |
| D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement) | 28 435.00 € | 0.00€ | 0.00€ | 0.00 € |
| TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement) | 28 435.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00€ |
| D-8541 : Créances admises en non-valeur | 20 000.00 € | 0.00€ | 0.00€ | 0.00 € |
| TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante | 20 000.00 € | 0.00€ | 0.00€ | 0.00€ |
| D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs) | 20 000.00 € | 0.00€ | 0.00€ | 0.00 € |
| TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles | 20 000.00 € | 0.00€ | 0.00€ | 0.00€ |
| R-74 : Subventions d'exploitation | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 143 000.00 € |
| TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation | 0.00€ | 0.00€ | 0.00€ | 143 000.00 € |
| Total FONCTIONNEMENT | 68 435.00 € | 211 435.00 € | 0.00 € | 143 000.00 € |
| Total Général | 143 000.00 € | | 143 000.00 € | |

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

Publié le



ID: 071-200071884-20221020-DEL2022_091-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74 Secrétariat de séance assuré par : Chantal CHAPPUIS

Membres présents à la séance : 54 Votants : 67

Délégués Communautaires Présents:

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Christian LAROCHE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Cédric FRADET, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Alain MIMEUR, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

André ACCARY à Bernard MAILLET, Gilles PERRETTE à Michel TRAVELY, Annie BOISSARD à Jean-Marc NESME, Laëtitia DE SOUSA à Catherine CLERGUÉ, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Julien GAGLIARDI à Gérald GORDAT, Martine DESPLANS à Nicolas LORTON, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Emmanuel REY à Anne DEGRANGE, Annie-France MONDELIN à Marie-France MAUNY, Jean-Baptiste LEFORT à Richard PERRIER, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Patrick PAGÈS à Elisabeth PONSOT

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Jean-Bernard DESCHAMPS, Paul DUMONTET, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Didier ROUX, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents Fait et délibéré en séance, le 20 octobre 2022 Pour extrait conforme

> Gérald GORDAT Président du Grand Charolais